

Lutry, le 28 octobre 2022

Postulat « amélioration du tri des déchets des visiteurs à Lutry »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Lutry attire de plus en plus de visiteurs grâce à ses infrastructures et événements. Bien que le tri des déchets des citoyens Lutryens fonctionne plutôt bien, la récupération et le tri des déchets des visiteurs pourraient être améliorés. L'élimination et le recyclage des déchets représentent un aspect essentiel de la responsabilité écologique.

En effet, il y a seulement peu d'ecopoints et poubelles à tri de déchets sur le domaine communal. A titre d'exemple, il n'y a pas une seule poubelle à pet dans le parking de la Possession. Or, les poubelles sont remplies de bouteilles en pet, cannettes et autres déchets qui pourraient être recyclés. Il en va de même pour certaines infrastructures telles que les places de jeux, le terrain de pétanque, etc.

Dans le même registre, lors de la Fête des Vendanges, il n'y avait que peu de poubelles à pet (4 ou 5) dans les rues ou sur les quais. Plus surprenant encore, les bars n'étaient pas tenus, ni encouragés à trier les bouteilles en pet vendues (pas de contenants mis à disposition). Dans un contexte écologique difficile, où la Commune encourage la mise en place des contenants réutilisables lors d'événements, il est incompréhensible qu'aucune infrastructure de recyclage du pet ou d'aluminium ne soit mise à disposition.

Conclusion

Par ce postulat, je demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de :

1. Installer des stations de recyclage (poubelles de tri) dans les lieux stratégiques de Lutry.
2. Soutenir et encourager les organisateurs de manifestations dans le tri des déchets en mettant à disposition des stations de recyclage.

Je vous remercie pour le bon accueil que vous réserverez à ce postulat.

Meilleures salutations,



Charlotte Mathis